

RAPPORT ANNUEL

CM-AM OBLI CORPO ISR

Fonds commun de placement

Exercice du 01/10/2022 au 29/09/2023



CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire en respectant un filtre qualitatif extrafinancier selon la politique mise en oeuvre par CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT et dans le respect des exigences du label français ISR. Il a pour objectif de gestion de valoriser le portefeuille en recherchant la rentabilité, sur la durée minimale de placement recommandée, tout en répondant aux critères de l'investissement socialement responsable.

Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori tel que le Barclays Capital Euro Aggregate Corporate.

L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimés en euro, coupons réinvestis.

Stratégie d'investissement

Afin de réaliser l'objectif de gestion, la stratégie de gestion de l'OPCVM établit un univers de valeurs ciblées grâce à un processus extra-financier complété d'une analyse financière. A partir d'un univers composé de l'ensemble des obligations en euros émises par des émetteurs publics et privés, le processus de gestion se décompose en trois étapes comme suit :

- 1. Filtre ESG: l'équipe de gestion appliquera des filtres extra-financiers en fonction de critères ESG issus d'une méthodologie propriétaire développée par le pôle d'analyse Finance Responsable et Durable. Ces filtres couvrent les critères de qualité de gouvernance, sociétaux, sociaux, environnementaux et l'engagement de l'entreprise ou des Etats, pour une démarche socialement responsable. A titre d'illustration, pour le pilier E: l'intensité carbone, pour le pilier S: la politique de ressources humaines, et pour le pilier G: la part des administrateurs indépendants sont inclus dans nos catégories ESG. La gestion appliquera une approche en sélectivité, développée dans le prospectus, consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés ou ceux démontrant de bonnes perspectives de leurs pratiques ESG. En matière de gestion des controverses, chaque titre fait l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifique. La gestion exclura les émetteurs les moins bien notés et ceux ayant des controverses majeures. Cette approche permet d'éliminer au minimum 20% de l'univers d'investissement.
- 2. Analyse financière : les valeurs sont analysées au plan financier pour ne conserver que celles dont la qualité est clairement identifiée. Cet univers constitue la liste des valeurs éligibles à l'investissement.
- 3. Construction du portefeuille : Le process de gestion repose tout d'abord sur une analyse macroéconomique, visant à anticiper les tendances d'évolution des marchés à partir de l'analyse du contexte économique et géopolitique global. Cette approche est ensuite complétée par une analyse micro-économique des émetteurs issus du filtre ESG et de l'analyse financière ainsi que des éléments techniques du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans la prise de décision.

A minima 90% des titres vifs et OPC sélectionnés par l'équipe de gestion intègrent des critères extrafinanciers. L'OPCVM pourra investir en titres vifs et parts ou actions d'OPC n'intégrant pas de critères extra-financiers dans la limite de 10% de l'actif net. En raison de l'analyse financière, les sociétés obtenant les meilleures notes ESG ne sont pas automatiquement retenues dans la construction du portefeuille.

Label : le fonds bénéficie du label ISR français.

CM-AM OBLI CORPO ISR

2

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0 % à 10 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de grandes et moyennes capitalisations, de tous les secteurs.

De 90 % à 200 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation. L'OPCVM pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs ou non notés (15%), aux pays émergents (20 %), aux instruments de titrisation (30 %), aux instruments de la zone euro (200 %).

La fourchette de sensibilité de l'OPCVM est comprise entre 0 et 8

De 0 % à 20 % en obligations convertibles.

Jusqu'à 10 % de l'actif net au risque de change.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels, titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de crédit, de change.

L'effet de levier indicatif est de 100 %

- acquisitions et cessions temporaires de titres.

COMMENTAIRE DE GESTION

Le fonds CM-AM Obli Corpo ISR investit principalement sur des obligations libellées en Euro émises par des émetteurs privés de catégorie investissement, bénéficiant d'un bon score extra-financier selon la méthodologie de la Société de Gestion. Une diversification en obligations de catégorie spéculative est possible jusqu'à 15% de l'actif, avec les mêmes contraintes ESG. A des fins d'appréciation de la performance financière, son indice de comparaison a posteriori est le *Barclay's EuroAggregate Corporate*, représentatif de l'ensemble des obligations en Euro émises par des entreprises privées, de toutes maturités.

En termes de marché, la période courant du 30/09/2022 au 30/09/2023 est marquée par la poursuite de la correction des marchés de taux, sous l'effet du durcissement des politiques monétaires des banques centrales contraintes d'agir contre des niveaux d'inflation toujours élevés. En parallèle, portés par une croissance économique qui résiste plus qu'attendu, particulièrement du côté américain, les actifs risqués progressent nettement sur l'année. Le taux à 10 ans allemand de référence se tend ainsi de 2,11% fin septembre 2021 à 2,84% fin septembre 2022. Le spread de crédit moyen Euro IG se resserre d'environ 20 pb sur la période, et le spread Euro HY de près de 120 pb.

Dans ce contexte, la gestion du portefeuille a donné lieu à des arbitrages de titres et d'émetteurs en vue de poursuivre l'amélioration de son score extra-financier moyen, tout en maintenant une performance financière corrélée à son indice de comparaison. Par ailleurs, la réduction de l'empreinte carbone constitue un axe majeur, avec pour objectif de maintenir un ratio d'efficacité carbone de 50% contre indice. Nous privilégions ainsi les secteurs de la banque et de l'assurance et autres secteurs peu carbonés, au détriment de l'industrie lourde et des énergies fossiles.

Sur l'exercice courant du 30/09/2022 au 30/09/2023, en dépit du fort mouvement haussier taux, la VL de la part RC progresse de +3,4122%, celle de la part S de +3,5048%, celle de la part IC de +3,5136%, celle de la part ER de +3,4108% et celle de la part RD de +3,4240%.

- Article 8 SFDR - TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Politiques sectorielles

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, CM_AM développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2);
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors fonds indiciels et fonds à formule créés avant novembre 2019);
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

La liste compte dorénavant un ensemble de 3091 émetteurs répartis de la manière suivante :

- 1124 « coal developper » (5);
- 1967 émetteurs recensés sur la base du non-respect d'au moins un des quatre critères de notre politique sectorielle que sont :
- -Production annuelle de charbon < 10 MT;
- -Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW ;
- -Part du Charbon thermique dans le CA < 20%;
- -Part du Charbon dans le mix énergétique < 20%

Le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 10 émetteurs présents dans la liste GCEL 2022 mais engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,7% des émetteurs de la liste GCEL 2022. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FReD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

Sur les 18 derniers mois, la société de gestion n'a pas été amenée à formuler de nouvelles exclusions, ni de mises sous surveillances.

Politique sectorielle Hydrocarbures

Sur 2022, CM-AM s'est employée à travailler au déploiement d'une politique sectorielle hydrocarbure qui sera appliquée au 1er janvier 2023, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mis en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit notamment le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 :

Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- · pétrole ou gaz de schiste,
- pétrole issu de sables bitumineux,
- pétrole lourd et extra-lourd,
- pétrole en eau profonde,
- pétrole extrait en Arctique,
- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

- (1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.
- (2) Mise en service au 2nd semestre 2021.
- (3) Société de Gestion.
- (4) Editée fin 2022.
- (5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extrafinanciers. L'engagement de la gestion est significatif et porte sur l'une des approches suivantes : approche en « amélioration de note » par rapport à l'univers investissable, approche en « sélectivité » par rapport à l'univers investissable, approche en « amélioration d'un indicateur extra-financier » par rapport à l'univers investissable, ou toute autre approche significative (y compris la combinaison d'approches susmentionnées) documentée.

Frais de gestion indirects calculés

2 733.08 EUR

Addendum - Article 8

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

Les VaR affichées dans ce tableau sont calculées par la méthode de Monte Carlo, à un horizon 20 jours, avec un intervalle de confiance de 99%.

Méthode VAR			
Levier au 30/09/2023	Niveau minimum	Niveau maximum	Niveau moyen
0%	4,49%	18,83%	7,02%

Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace

Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants: la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants .

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 279 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 813 105 € dont 1 282 750 € de primes. Les éléments de rémunération

versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 272 428 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000€ et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

Evènements intervenus au cours de la période

16/02/2023 Frais: Affichage des frais - Ventilation FROG

02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

BILAN ACTIF

	29/09/2023	30/09/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	198 877 571,91	122 353 373,59
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	198 877 571,91	121 133 145,43
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	198 196 125,77	121 133 145,43
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	681 446,14	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	1 220 228,10
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	1 220 228,16
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,0
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,0
Autres organismes non européens	0,00	0,0
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,0
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,0
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,0
Titres empruntés	0,00	0,0
Titres donnés en pension	0,00	0,0
Autres opérations temporaires	0,00	0,0
Contrats financiers	0,00	0,0
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Autres opérations	0,00	0,0
Autres instruments financiers	0,00	0,0
Créances	64 619,18	0,0
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,0
Autres	64 619,18	0,0
Comptes financiers	2 600 636,38	1 001 528,9
Liquidités	2 600 636,38	1 001 528,94
Fotal de l'actif	201 542 827,47	123 354 902,53

BILAN PASSIF

	29/09/2023	30/09/2022
Capitaux propres		
Capital	204 834 224,34	125 599 889,11
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	18 886,49	20 108,03
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-7 129 803,29	-4 071 654,09
Résultat de l'exercice (a, b)	2 932 401,26	1 765 863,41
Total des capitaux propres	200 655 708,80	123 314 206,46
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	887 118,67	40 696,07
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	887 118,67	40 696,07
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	201 542 827,47	123 354 902,53

⁽a) Y compris comptes de régularisations

⁽b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/09/2023	30/09/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	54 207,29	40,58
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	3 146 630,44	2 547 347,94
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	3 200 837,73	2 547 388,52
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	8 560,53
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	8 560,53
Résultat sur opérations financières (I - II)	3 200 837,73	2 538 827,99
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	642 404,30	595 797,00
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	2 558 433,43	1 943 030,99
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	373 967,83	-177 167,58
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	2 932 401,26	1 765 863,41

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié. Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part RC : Pour les revenus : capitalisation totale Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale
Part S: Pour les revenus : capitalisation totale Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale
Part IC : Pour les revenus : capitalisation totale Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale
Part RD : Pour les revenus : distribution totale Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale
Part ER : Pour les revenus : capitalisation totale Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

• Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0010947002	0,6545 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,6045 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0,05 %	Actif net
S	FR0013296282	0,6 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,55 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0,05 %	Actif net
IC	FR0014000H94	0,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,35 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0,05 %	Actif net
RD	FR0014002BR2	0,6545 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,6045 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0,05 %	Actif net
ER	FR0014002BS0	0,6545 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,6045 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0,05 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
RC	FR0010947002	Néant
S	FR0013296282	Néant
IC	FR0014000H94	Néant
RD	FR0014002BR2	Néant
ER	FR0014002BS0	Néant

• Commission de surperformance

Part FR0010947002 RC

Néant

Part FR0013296282 S

Néant

Part FR0014000H94 IC

Néant

Part FR0014002BR2 RD

Néant

Part FR0014002BS0 ER

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

	Clé de répartition (en %)			
Commissions de mouvement	SDG	Dépositaire	Autres prestataires	
Néant				

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

• Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN:

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN:

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

• Options:

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

• Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même

monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sousjacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

(*) Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/09/2023	30/09/2022
Actif net en début d'exercice	123 314 206,46	179 143 941,43
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	103 423 775,89	6 998 088,40
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-30 105 680,79	-39 171 866,49
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	169 840,15	109 793,67
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-6 186 540,41	-4 479 180,42
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-1 464,48	-1 715,49
Différences de change	-5 217,73	-1 342,94
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	8 128 439,02	-21 204 026,64
Différence d'estimation exercice N	-13 647 223,40	-21 775 662,42
Différence d'estimation exercice N-1	-21 775 662,42	-571 635,78
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-640 082,74	-22 516,05
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 558 433,43	1 943 030,99
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	200 655 708,80	123 314 206,46

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	176 231 985,41	87,83
Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé	1 373 194,95	0,68
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	699 917,79	0,35
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	19 891 027,62	9,91
Oblig & valeurs ass. non négo. sur un marché régl. ou assimilé	681 446,14	0,34
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	198 877 571,91	99,11
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN	,	,
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations	3,00	2,00
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	198 177 654,12	98,77	0,00	0,00	699 917,79	0,35	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	2 600 636,38	1,30	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								Ī
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			•					1
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	4 245 268,79	2,12	44 286 411,39	22,07	52 350 338,12	26,09	97 995 553,61	48,84
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 600 636,38	1,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
	GBP	GBP	USD	USD				
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	699 917,79	0,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	86 108,51	0,04	2 555,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/09/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/09/2023
Actions			0,00
Obligations			4 215 986,68
	FR0013408960	BFCM 1,75%150329	1 316 562,70
	FR0013414091	CM ARKEA 1,625%26	946 472,21
	FR001400EAY1	BFCM 3,75%010233	977 538,49
	XS1288858548	BFCM 3%110925	975 413,28
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			4 215 986,68

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant	Montant	Crédits d'impôt	Crédits d'impôt
			total	unitaire	totaux	unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant	Montant		
			total	unitaire		
Total acomptes			0	0		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter Report à nouveau	18 886,49	20 108,03
Résultat	2 932 401,26	1 765 863,41
Total	2 951 287,75	1 785 971,4

	29/09/2023	30/09/2022
A1 PART CAPI ER		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	50 469,02	60 047,67
Total	50 469,02	60 047,67
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/09/2023	30/09/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 315 820,86	908 983,93
Total	1 315 820,86	908 983,93
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/09/2023	30/09/2022
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	839 580,07	123 605,16
Total	839 580,07	123 605,16
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/09/2023	30/09/2022
D1 PART DIST RD		
Affectation		
Distribution	620 890,77	672 091,15
Report à nouveau de l'exercice	17 120,65	20 970,96
Capitalisation	0,00	0,00
Total	638 011,42	693 062,11
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	1 881 487,182	2 100 284,834
Distribution unitaire	0,33	0,32
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/09/2023	30/09/2022
I1 PART CAPI IC		
A 66		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	107 406,38	272,57
Total	107 406,38	272,57
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes		
•	29/09/2023 30/09/2022		
Sommes restant à affecter			
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00	
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-7 129 803,29	-4 071 654,09	
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00	
Total	-7 129 803,29	-4 071 654,09	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes		
	29/09/2023 30/09/2022		
A1 PART CAPI ER			
Affectation			
Distribution	0,00	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00	
Capitalisation	-125 246,70	-139 160,50	
Total	-125 246,70	-139 160,50	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution			
Nombre de titres	0,00	0,00	
Distribution unitaire	0,00	0,00	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes		
	29/09/2023 30/09/2022		
C1 PART CAPI RC			
Affectation			
Distribution	0,00	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00	
Capitalisation	-3 265 443,66	-2 106 562,66	
Total	-3 265 443,66	-2 106 562,66	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution			
Nombre de titres	0,00	0,00	
Distribution unitaire	0,00	0,00	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes		
	29/09/2023 30/09/2022		
C3 PART CAPI S			
Affectation			
Distribution	0,00	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00	
Capitalisation	-1 948 289,77	-265 866,79	
Total	-1 948 289,77	-265 866,79	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution			
Nombre de titres	0,00	0,00	
Distribution unitaire	0,00	0,00	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes		
	29/09/2023 30/09/2022		
D1 PART DIST RD			
Affectation			
Distribution	0,00	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00	
Capitalisation	-1 541 566,38	-1 559 476,95	
Total	-1 541 566,38	-1 559 476,95	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution			
Nombre de titres	1 881 487,182	2 100 284,834	
Distribution unitaire	0,00	0,00	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes		
	29/09/2023 30/09/2022		
I1 PART CAPI IC			
Affectation			
Distribution	0,00	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00	
Capitalisation	-249 256,78	-587,19	
Total	-249 256,78	-587,19	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution			
Nombre de titres	0,00	0,00	
Distribution unitaire	0,00	0,00	

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins- values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	ϵ	€	€	€
30/09/2019	C1 PART CAPI C	31 649 243,19	246 598,028	128,34	0,00	0,00	0,00	0,38
30/09/2019	C3 PART CAPI S	11 455 403,77	89 100,087	128,56	0,00	0,00	0,00	0,51
30/09/2020	C1 PART CAPI C	36 532 061,21	286 383,183	127,56	0,00	0,00	0,00	-0,05
30/09/2020	C3 PART CAPI S	17 214 016,95	134 575,695	127,91	0,00	0,00	0,00	0,07
30/09/2021	A1 PART CAPI ER	11 047 465,46	109 726,156092	100,68	0,00	0,00	0,00	0,07
30/09/2021	C1 PART CAPI RC	92 053 599,15	712 181,957	129,25	0,00	0,00	0,00	2,27
30/09/2021	C3 PART CAPI S	13 923 441,94	107 316,728	129,74	0,00	0,00	0,00	2,41
30/09/2021	D1 PART DIST RD	62 118 439,58	2 348 023,651	26,45	0,00	0,01	0,00	0,00
30/09/2021	I1 PART CAPI IC	995,30	0,01	99 530,00	0,00	0,00	0,00	1 364,00
30/09/2022	A1 PART CAPI ER	4 214 607,20	49 228,735503	85,61	0,00	0,00	0,00	-1,60
30/09/2022	C1 PART CAPI RC	63 798 667,49	580 486,847	109,90	0,00	0,00	0,00	-2,06
30/09/2022	C3 PART CAPI S	8 055 087,50	72 943,689	110,42	0,00	0,00	0,00	-1,95
30/09/2022	D1 PART DIST RD	47 228 054,76	2 100 284,834	22,48	0,00	0,32	0,00	-0,74
30/09/2022	I1 PART CAPI IC	17 789,51	0,21	84 711,95	0,00	0,00	0,00	-1 498,19
29/09/2023	A1 PART CAPI ER	3 529 402,73	39 865,089629	88,53	0,00	0,00	0,00	-1,87
29/09/2023	C1 PART CAPI RC	92 017 611,27	809 644,541	113,65	0,00	0,00	0,00	-2,40
29/09/2023	C3 PART CAPI S	54 930 219,08	480 582,468	114,29	0,00	0,00	0,00	-2,30
29/09/2023	D1 PART DIST RD	43 150 598,04	1 881 487,182	22,93	0,00	0,33	0,00	-0,81
29/09/2023	I1 PART CAPI IC	7 027 877,68	80,146	87 688,43	0,00	0,00	0,00	-1 769,89

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
A1 PART CAPI ER		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	3 013,91701	267 426,99
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-12 377,56288	-1 091 273,52
Solde net des Souscriptions/Rachats	-9 363,64587	-823 846,53
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	39 865,08963	

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI RC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	364 854,99800	41 257 976,60
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-135 697,30400	-15 325 425,70
Solde net des Souscriptions/Rachats	229 157,69400	25 932 550,90
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	809 644,54100	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI S		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	479 089,56400	54 429 049,44
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-71 450,78500	-8 134 270,34
Solde net des Souscriptions/Rachats	407 638,77900	46 294 779,10
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	480 582,46800	

	En quantité	En montant
D1 PART DIST RD		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	4 011,79400	91 830,12
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-222 809,44600	-5 109 380,44
Solde net des Souscriptions/Rachats	-218 797,65200	-5 017 550,32
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	1 881 487,18200	

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI IC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	85,03600	7 377 492,74
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-5,10000	-445 330,79
Solde net des Souscriptions/Rachats	79,93600	6 932 161,95
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	80,14600	

COMMISSIONS

	En montant
A1 PART CAPI ER	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C1 PART CAPI RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	937,90
Montant des commissions de souscription perçues	937,90
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	937,90
Montant des commissions de souscription rétrocédées	937,90
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI S	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	161,94
Montant des commissions de souscription perçues	161,94
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	161,94
Montant des commissions de souscription rétrocédées	161,94
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
D1 PART DIST RD	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	30,72
Montant des commissions de souscription perçues	30,72

	En montant
D1 PART DIST RD	
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	30,72
Montant des commissions de souscription rétrocédées	30,72
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
I1 PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/09/2023
FR0014002BS0 A1 PART CAPI ER	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	15 869,75
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Ditar and desired and desired	0.00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/09/2023
FR0010947002 C1 PART CAPI RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	314 828,78
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Commissions at surperformance (trais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/09/2023
FR0013296282 C3 PART CAPI S	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	121 096,32
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/09/2023
FR0014002BR2 D1 PART DIST RD	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	180 669,05
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/09/2023
FR0014000H94 I1 PART CAPI IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	9 940,40
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Commissions as surperiormance (Mais Amasses)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
Créances	Coupons et dividendes	64 619,18
Total des créances		64 619,18
Dettes	SRD et réglements différés	828 420,49
Dettes	Frais de gestion	58 698,18
Total des dettes		887 118,67
Total dettes et créances		-822 499,49

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	198 877 571,91	99,11
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	198 877 571,91	99,11
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	64 619,18	0,03
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-887 118,67	-0,44
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	2 600 636,38	1,30
DISPONIBILITES	2 600 636,38	1,30
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	200 655 708,80	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées	,		•			198 877 571,91	99,11
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						198 196 125,77	98,77
TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé						176 231 985,41	87,83
TOTAL AUSTRALIE						2 516 535,28	1,25
XS1872032799 NATIONAL AUS BK 1,375%18-0828	30/08/2018	30/08/2028	EUR	1 000	1,38	881 027,32	0,44
XS1966038249 TELSTRA 1,375%19-260329	26/03/2019	26/03/2029	EUR	700	1,38	616 871,88	0,31
XS2575952853 WESTPAC BANKING 3,703%23-0126	17/01/2023	16/01/2026	EUR	1 000	3,70	1 018 636,08	0,50
TOTAL AUTRICHE						1 731 477,29	0,86
AT0000A2GLA0 WIENERBERGER 2,75%20-040625	04/06/2020	04/06/2025	EUR	8	2,75	783 801,22	0,39
AT0000A2WVQ2 ERSTE GROUP BK 1,5%22-070426	07/04/2022	07/04/2026	EUR	10	1,50	947 676,07	0,47
TOTAL BELGIQUE						4 028 040,46	2,01
BE0002838192 COFINIMMO 1%22-240128	24/01/2022	24/01/2028	EUR	8	1,00	691 867,29	0,34
BE0002900810 KBC GROUP TV22-231127	23/11/2022	23/11/2027	EUR	10		1 035 196,99	0,52
BE6285455497 ANH-BUSCH INBEV 2%16-170328	29/03/2016	17/03/2028	EUR	1 000	2,00	943 298,96	0,47
BE6285457519 ANH-BUSCH INBEV 2,75%16-170336	29/03/2016	17/03/2036	EUR	500	2,75	438 033,66	0,22
BE6317283610 BELFIUS BANQUE 0,375% 19-0226	13/11/2019	13/02/2026	EUR	10	0,38	919 643,56	0,46
TOTAL CANADA						1 806 494,62	0,90
XS2472603740 RBC 2,125%22-260429	26/04/2022	26/04/2029	EUR	1 000	2,12	896 719,62	0,45

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2511309903 TORONTO BK 3,129% 03082032	03/08/2022	03/08/2032	EUR	1 000	3,13	909 775,00	0,45
TOTAL SUISSE						2 479 182,49	1,24
CH0336602930 UBS GROUP 1,25%16-010926	01/09/2016	01/09/2026	EUR	1 400	1,25	1 279 814,05	0,64
CH1236363391 UBS GROUP 4,375%23-110131	11/01/2023	11/01/2031	EUR	1 200		1 199 368,44	0,60
TOTAL ALLEMAGNE						15 012 297,63	7,48
DE000A169NC2 DAIMLER 1,375%16-110528	11/05/2016	11/05/2028	EUR	1 000	1,38	904 617,40	0,45
DE000A2TSDE2 DEUTSCHE TELEKOM 1,75%19-0331	25/03/2019	25/03/2031	EUR	1 000	1,75	884 090,33	0,44
DE000A2TSTG3 SAP 1,625% 100331	10/12/2018	10/03/2031	EUR	5	1,62	444 760,29	0,22
DE000A30VT06 DEUTSCHE BANK TV22-050930	05/09/2022	05/09/2030	EUR	10		967 355,14	0,48
DE000A3E5MJ2 VONOVIA 1%21-160633	16/06/2021	16/06/2033	EUR	10	1,00	688 598,14	0,34
DE000CZ40MC5 COMMERZBANK 1,125%17-190925	19/09/2017	19/09/2025	EUR	10	1,12	941 150,33	0,47
DE000CZ43Z49 COMMERZBANK TV23-051033	05/07/2023	05/10/2033	EUR	7		704 055,68	0,35
DE000DL19VR6 DEUTSCHE BANK TV20-191125	19/11/2020	19/11/2025	EUR	10		965 932,33	0,48
XS1761785077 E.ON INTERN.1,5%18-310729	31/01/2018	31/07/2029	EUR	1 000	1,50	885 722,95	0,44
XS1843448314 MUNICH RE TV18-260549	22/11/2018	26/05/2049	EUR	7		643 043,60	0,32
XS2443921056 INFINEON TECHNOLOG 0,625% 22-25	17/02/2022	17/02/2025	EUR	10	0,62	956 684,11	0,48
XS2482872251 FRESENIUS 2,875%22-240530	24/05/2022	24/05/2030	EUR	1 000	2,88	901 248,85	0,45
XS2491542457 BASF 3,75%22-290632	29/06/2022	29/06/2032	EUR	10	3,75	974 636,07	0,49
XS2549815913 HANNOVER RUECK TV26082043	14/11/2022	26/08/2043	EUR	7		717 457,81	0,36
XS2582404724 ZF FIN 5,75%23-030826	03/02/2023	03/08/2026	EUR	7	5,75	706 659,33	0,35

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2615940215 PORSCHE A HLDG 4,5%23-270928	27/04/2023	27/09/2028	EUR	1 000	4,50	1 020 007,70	0,51
XS2629470506 ROBERT BOSCH 3,625%23-020627	02/06/2023	02/06/2027	EUR	7	3,62	702 535,66	0,35
XS2630117328 CONTINENTAL 4%23-010628	24/05/2023	01/06/2028	EUR	1 000	4,00	1 003 741,91	0,50
TOTAL DANEMARK						3 833 441,18	1,91
XS2531569965 ORSTED 3,25%22-130931	13/09/2022	13/09/2031	EUR	1 000	3,25	934 005,96	0,47
XS2555918270 JYSKE BANK 5,5%22-161127	16/11/2022	16/11/2027	EUR	1 000	5,50	1 070 709,86	0,53
XS2624683301 CARLSBERG BREW 3,5%23-261126	26/05/2023	26/11/2026	EUR	1 000	3,50	998 915,75	0,50
XS2696046460 CARLSBERG BREW 4%23-051028	25/09/2023	05/10/2028	EUR	833	4,00	829 809,61	0,41
TOTAL ESPAGNE						9 214 119,59	4,59
ES0205032032 FERROVIAL 1,382%20-140526	14/05/2020	14/05/2026	EUR	7	1,38	659 464,30	0,33
ES0213679HN2 BANKINTER 0,875%19-080726	08/07/2019	08/07/2026	EUR	10	0,88	914 229,92	0,46
XS1967636199 ABERTIS 3%19-270331	27/03/2019	27/03/2031	EUR	10	3,00	913 153,77	0,46
XS2177441990 TELEFONICA EMIS 1,201%20-0827	21/05/2020	21/08/2027	EUR	10	1,20	909 661,01	0,45
XS2436160183 ACCIONA ENERGIA 1,375%22-0132	26/01/2022	26/01/2032	EUR	7	1,38	568 118,47	0,28
XS2545206166 BBVA 4,375%22-141029	14/10/2022	14/10/2029	EUR	12	4,38	1 256 953,81	0,63
XS2553801502 BANCO SABADELL TV22-101128	10/11/2022	10/11/2028	EUR	10		1 054 334,38	0,53
XS2575952424 BANCO SANTANDER 3,75%23-160126	16/01/2023	16/01/2026	EUR	19	3,75	1 930 651,42	0,95
XS2649712689 CAIXABANK TV23-190729 EMTN	19/07/2023	19/07/2029	EUR	10		1 007 552,51	0,50
TOTAL FINLANDE						4 453 162,14	2,22
XS1960685383 NOKIA 2%19-110326	11/03/2019	11/03/2026	EUR	700	2,00	670 149,78	0,33

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2354246816 OP CORP BANK 0,375%21-160628	16/06/2021	16/06/2028	EUR	1 089	0,38	914 702,07	0,46
XS2443893255 NORDEA BK 1,125%22-160227	16/02/2022	16/02/2027	EUR	1 000	1,12	916 488,22	0,46
XS2463934864 INDL PWR 2,625%22-310327	31/03/2022	31/03/2027	EUR	1 000	2,62	945 970,16	0,47
XS2629062568 STORA ENSO 4%23-010626	01/06/2023	01/06/2026	EUR	1 000	4,00	1 005 851,91	0,50
TOTAL FRANCE						39 225 051,89	19,55
FR0000471930 ORANGE 8 1/8%03-0133 EMTN	28/01/2003	28/01/2033	EUR	500	8,12	682 602,74	0,34
FR0012222297 CR.AGRIC.ASSURANCES TV14-PERP	14/10/2014	31/12/2050	EUR	10		1 016 855,00	0,51
FR0013218393 ICADE 1,125%16 171125	15/11/2016	17/11/2025	EUR	7	1,12	660 655,11	0,33
FR0013264066 PLASTIC OMNIUM 1,25%17-260624	26/06/2017	26/06/2024	EUR	3	1,25	294 027,34	0,15
FR0013311503 SOC GEN 1,125%18-230125 EMTN	23/01/2018	23/01/2025	EUR	10	1,12	968 007,95	0,48
FR0013324357 SANOFI 1,375%18-210330 EMTN	21/03/2018	21/03/2030	EUR	10	1,38	884 073,39	0,44
FR0013329315 RENAULT 1%18-180424	18/04/2018	18/04/2024	EUR	10	1,00	984 700,16	0,49
FR0013367638 VINCI 1,75%18-260930	26/09/2018	26/09/2030	EUR	7	1,75	612 853,29	0,31
FR0013398070 BNP PARIBAS TV19-230127	23/01/2019	23/01/2027	EUR	15		1 440 074,18	0,72
FR0013399029 ACCOR TV19-040226	04/02/2019	04/02/2026	EUR	8	3,00	775 998,58	0,39
FR0013408960 BFCM 1,75%19-150329	15/03/2019	15/03/2029	EUR	15	1,75	1 316 562,70	0,66
FR0013410818 SOCIETE GENERALE 1,75% 19-0329	22/03/2019	22/03/2029	EUR	14	1,75	1 208 009,28	0,60
FR0013414091 CM ARKEA 1,625%19-150426	15/04/2019	15/04/2026	EUR	10	1,62	946 472,21	0,47
FR0013429073 BPCE 0,625%19-260924 EMTN	26/06/2019	26/09/2024	EUR	10	0,62	966 869,54	0,48
FR0013506292 ORAFP 1,125% 0727	31/03/2020	07/07/2027	EUR	10	1,25	916 645,46	0,46

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0013506532 PERNOD RICARD 1,75%20-080430	06/04/2020	08/04/2030	EUR	7	1,75	620 046,65	0,31
FR0013508512 CR.AG.SA TV20-220426 EMTN	22/04/2020	22/04/2026	EUR	10		953 060,87	0,47
FR0013512233 KLEPIERRE 2%20-120529 EMTN	12/05/2020	12/05/2029	EUR	10	2,00	893 608,85	0,45
FR0013518081 SEB 1,375%20-160625	16/06/2020	16/06/2025	EUR	10	1,38	959 254,95	0,48
FR0013519279 COVIVIO 1,625%20-230630	23/06/2020	23/06/2030	EUR	5	1,62	416 179,34	0,21
FR0014000UC8 URW 0,625%20-040527	04/11/2020	04/05/2027	EUR	12	0,62	1 047 810,75	0,52
FR0014003G27 VERALLIA 1,625%21-140528	13/05/2021	14/05/2028	EUR	7	1,62	622 023,25	0,31
FR0014006144 GR ASSU CRE MUT TV21-200442	14/10/2021	20/04/2042	EUR	5		369 825,08	0,18
FR001400D6M2 EDF 3,875%22-120127	12/10/2022	12/01/2027	EUR	10	3,88	1 022 347,40	0,51
FR001400D7M0 ALD 4,75%22-131025	13/10/2022	13/10/2025	EUR	9	4,75	947 743,77	0,47
FR001400DAO4 ORANO SA 15052027	15/11/2022	15/05/2027	EUR	9	5,38	930 075,27	0,46
FR001400DNG3 BOUYGUES 4,625%22-070632	03/11/2022	07/06/2032	EUR	10	4,62	1 037 451,20	0,52
FR001400DTA3 SCHNEIDER ELECT.3,5%22-091132	09/11/2022	09/11/2032	EUR	7	3,50	698 692,44	0,35
FR001400E797 BPCE 4%22-291132 EMTN	29/11/2022	29/11/2032	EUR	10	4,00	1 005 153,42	0,50
FR001400E717 CASA 3,875%22-281134 EMTN	28/11/2022	28/11/2034	EUR	7	3,88	688 306,36	0,34
FR001400EA16 VALEO 28MAY2027 EUR	28/11/2022	28/05/2027	EUR	8	5,38	815 982,25	0,41
FR001400EAY1 BFCM 3,75%22-010233	30/11/2022	01/02/2033	EUR	10	3,75	977 538,49	0,49
FR001400F1G3 ENGIE 3,625%23-110130	11/01/2023	11/01/2030	EUR	10	3,62	998 908,49	0,50
FR001400H0F5 NEXANS 050428	05/04/2023	05/04/2028	EUR	5	5,50	524 119,73	0,26
FR001400HJE7 LVMH 3,375%23-211025	21/04/2023	21/10/2025	EUR	9	3,38	907 908,16	0,45

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif
FR001400HQM5 CARREFOUR BQUE 4,079%23-050527	05/05/2023	05/05/2027	EUR	15	4,08	1 499 172,99	0,74
FR001400IDY6 STE GENERAL 5,625%23-020633	02/06/2022	02/06/2033	EUR	5	5,62	492 496,84	0,25
FR001400IIO6 THALES 3,625%23-140629	14/06/2023	14/06/2029	EUR	7	3,62	690 188,70	0,34
FR001400KHI6 ENGIE 4,5%23-060942	06/09/2023	06/09/2042	EUR	5	4,50	483 574,84	0,24
FR001400KY44 BNP PARIBAS TV23-260932	26/09/2023	26/09/2032	EUR	10		986 438,93	0,49
XS1111108673 HLDG D'INFRASTR.2,25%14-240325	24/09/2014	24/03/2025	EUR	7	2,25	687 781,33	0,34
XS1288858548 BFCM 3%15-110925	11/09/2015	11/09/2025	EUR	10	3,00	975 413,28	0,49
XS1538284230 CRED.AGR.LOND.1,875% 1226 EMTN	20/12/2016	20/12/2026	EUR	10	1,88	946 913,15	0,47
XS1962571011 CIE DE SAINT 1,875%19-150331	15/03/2019	15/03/2031	EUR	7	1,88	608 746,85	0,30
XS2553825949 FAURECIA 7,25%22 150626	15/11/2022	15/06/2026	EUR	700	7,25	739 018,00	0,37
XS2623222978 CROWN EURO.HOLDINGS 5% 23-0528	18/05/2023	15/05/2028	EUR	500	5,00	508 245,00	0,25
XS2655993033 REXEL 5,25%23-150930	13/09/2023	15/09/2030	EUR	500	5,25	496 618,33	0,25
TOTAL ROYAUME UNI						9 681 980,00	4,83
XS1242413679 AVIVA TV15-041245 REG-S	04/06/2015	04/12/2045	EUR	700		688 363,99	0,34
XS1372839214 VODAFONE GROUP 2,2%16-250826	25/02/2016	25/08/2026	EUR	1 000	2,20	958 894,26	0,48
XS1637333748 BRITISH TELECOM 1,5%17-230627	23/06/2017	23/06/2027	EUR	1 000	1,50	917 810,33	0,46
XS1822829799 GSK CAPITAL 1,75%18-210530	21/05/2018	21/05/2030	EUR	700	1,75	622 646,44	0,31
XS2147889690 DIAGEO FINANCE 2,5%20-270332	27/03/2020	27/03/2032	EUR	700	2,50	640 904,70	0,32
XS2342060360 BARCLAYS TV21-120532	12/05/2021	12/05/2032	EUR	1 200		905 197,77	0,45
XS2486461283 NATIONAL GRID 2,949%22-300330	30/05/2022	30/03/2030	EUR	1 000	2,95	925 987,30	0,46

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2576255249 NATWEST MKTS 4,25%23-130128	13/01/2023	13/01/2028	EUR	1 500	4,25	1 535 779,93	0,77
XS2592301365 TESCO CORPORATE 4,25%23-270231	27/02/2023	27/02/2031	EUR	500	4,25	496 781,78	0,25
XS2621539910 HSBC HLDGS TV23-230533 EMNT	23/05/2023	23/05/2033	EUR	1 000		1 001 216,12	0,50
XS2690137299 LLOYDS BANK GRP TV23-210931	21/09/2023	21/09/2031	EUR	1 000		988 397,38	0,49
TOTAL IRLANDE						4 996 683,84	2,49
XS1849518276 SMURFIT KAP ACQ 2,875% 18-0126	28/06/2018	15/01/2026	EUR	700	2,88	684 697,42	0,34
XS1890836296 CLOVERIE 1,50%18-151228	24/10/2018	15/12/2028	EUR	500	1,50	452 705,00	0,23
XS2082969655 BK OF IE GRP TV19-251125	25/11/2019	25/11/2025	EUR	1 000		969 517,95	0,48
XS2337061753 CCEP FINANCE 0,875%06052033	06/05/2021	06/05/2033	EUR	700	0,88	520 356,25	0,26
XS2463961677 LINDE PLC 030435	31/03/2022	03/04/2035	EUR	7	1,62	548 994,74	0,27
XS2555925218 AIB GRP TV22-160229	16/11/2022	16/02/2029	EUR	1 000	5,75	1 066 145,34	0,53
XS2560495462 VODAFONE INTL 3,25%22-020329	29/11/2022	02/03/2029	EUR	769	3,25	754 267,14	0,38
TOTAL ITALIE						11 195 853,83	5,58
XS1627782771 LEONARDO 1,5%24	07/06/2017	07/06/2024	EUR	1 000	1,50	985 686,07	0,49
XS1652866002 TERNA 1,375%17-260727	26/07/2017	26/07/2027	EUR	1 000	1,38	916 172,21	0,46
XS1935256369 TELECOM ITALIA 4%19-110424	11/01/2019	11/04/2024	EUR	1 000	4,00	1 013 985,68	0,51
XS1957442541 SNAM 1,25%19-280825	28/02/2019	28/08/2025	EUR	1 000	1,25	950 059,51	0,47
XS2017471553 UNICREDIT 1,25%19-250625	25/06/2019	25/06/2025	EUR	1 000		980 285,30	0,49
XS2081018629 INTESA SANPAOLO 1%19-191126	19/11/2019	19/11/2026	EUR	1 000	1,00	909 982,33	0,45
XS2121417989 BANCO BPM 1,625%20-180225	18/02/2020	18/02/2025	EUR	700	1,62	674 594,31	0,34

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2304664167 INTESA SANPA 0,625%21-240226	22/02/2021	24/02/2026	EUR	1 000	0,62	916 434,25	0,46
XS2312744217 ENEL TV21-PERP. 6.5Y	08/03/2021	31/12/2050	EUR	1 000	1,38	824 799,21	0,41
XS2332589972 NEXI 1,625%21-300426	29/04/2021	30/04/2026	EUR	700	1,62	645 166,38	0,32
XS2555420103 UNICREDIT TV22-151127	15/11/2022	15/11/2027	EUR	1 000		1 073 528,22	0,53
XS2577396430 PIRELLI & C. 4,25%23-180128	18/01/2023	18/01/2028	EUR	300	4,25	310 197,33	0,15
XS2636745882 AUTOSTRADE 5,125%23-140633	14/06/2023	14/06/2033	EUR	1 000	5,12	994 963,03	0,50
TOTAL JAPON						2 760 139,45	1,38
XS2197349645 TAKEDA PHARMA 1,375%20-090732	09/07/2020	09/07/2032	EUR	1 000	1,38	795 560,87	0,40
XS2228683277 NISSAN MOTOR 2,652%20-170326	17/09/2020	17/03/2026	EUR	1 000	2,65	967 561,80	0,48
XS2589712996 MIZUHO FIN GROUP 4,157%23-0528	20/02/2023	20/05/2028	EUR	1 000	4,16	997 016,78	0,50
TOTAL LUXEMBOURG						5 000 368,21	2,49
DE000A3LBGG1 TRATON FIN LUX 4,125%22-221125	22/11/2022	22/11/2025	EUR	10	4,12	1 026 159,32	0,51
XS1769041192 NOVARTIS FIN 1,375%18-140830	14/02/2018	14/08/2030	EUR	1 000	1,38	873 238,42	0,44
XS1960678255 MEDTRONIC GLOB 1,125%19-070327	07/03/2019	07/03/2027	EUR	1 200	1,12	1 100 609,90	0,54
XS2050406094 DH EUROP FIN.II 0,75%19-180931	18/09/2019	18/09/2031	EUR	1 000	0,75	783 027,38	0,39
XS2350744434 NESTLE FIN 0,875%21-140641	14/06/2021	14/06/2041	EUR	700	0,88	439 882,58	0,22
XS2375844656 BECTON DICK E F 1,336%21-0841	13/08/2021	13/08/2041	EUR	500	1,34	296 705,82	0,15
XS2535309798 MEDTRONIC GLOB 3,375%22-151034	21/09/2022	15/10/2034	EUR	500	3,38	480 744,79	0,24
TOTAL PAYS-BAS						25 047 987,97	12,48
DE000A3LH6U5 MERCEDESBENZ 3,7%23-300531	30/05/2023	30/05/2031	EUR	500	3,70	496 568,85	0,25

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS1384281090 RELX FINANCE 1,375%16-120526	22/03/2016	12/05/2026	EUR	700	1,38	659 630,89	0,33
XS1586555945 VW INTL FINANCE 1,875%17-0327	30/03/2017	30/03/2027	EUR	12	1,88	1 109 207,90	0,55
XS1828037827 TENNET 2%18-050634	05/06/2018	05/06/2034	EUR	700	2,00	612 127,16	0,31
XS1877595444 HEINEKEN 1,25%18-170327	17/09/2018	17/03/2027	EUR	700	1,25	649 838,42	0,32
XS1882544973 ING GROUP 2%18-200928	20/09/2018	20/09/2028	EUR	15	2,00	1 360 695,57	0,68
XS1910948675 VW INTL FINANCE 4,125%18-1138	16/11/2018	16/11/2038	EUR	5	4,12	467 238,70	0,23
XS1933820372 ING GROUP 2,125%19-100126	10/01/2019	10/01/2026	EUR	10	2,12	976 366,30	0,49
XS1948611840 BMW FINANCE 1,5%19-060229	06/02/2019	06/02/2029	EUR	1 200	1,50	1 077 398,30	0,54
XS1991126431 COOP RABOBANK 1,125%19-070531	07/05/2019	07/05/2031	EUR	10	1,12	809 179,92	0,40
XS2147133578 UNILEVER 1,75%20-250330	25/03/2020	25/03/2030	EUR	1 000	1,75	895 780,33	0,45
XS2156506854 NATURGY FIN 1,25%20-150126	15/04/2020	15/01/2026	EUR	10	1,25	949 098,36	0,47
XS2156598281 AKZO NOBEL 1,625%20-140430	14/04/2020	14/04/2030	EUR	700	1,62	600 065,63	0,30
XS2180510732 ABN AMRO 1,25%20-280525	28/05/2020	28/05/2025	EUR	15	1,25	1 436 792,38	0,72
XS2185868051 AIRBUS 2,375%20-090640	09/06/2020	09/06/2040	EUR	500	2,38	376 443,66	0,19
XS2356091269 DE VOLKSBANK 0,25%21-220626	22/06/2021	22/06/2026	EUR	8	0,25	714 586,84	0,36
XS2459544339 EDP FINANCE 1,875% 22-210929	21/03/2022	21/09/2029	EUR	10	1,88	879 794,75	0,44
XS2475954579 ROYAL PHILIPS 1,875%22-050527	05/05/2022	05/05/2027	EUR	1 000	1,88	932 455,66	0,46
XS2554745708 ING GROUP 5,25%22 141133	14/11/2022	14/11/2033	EUR	7		753 647,23	0,38
XS2572989817 TOYOTA MOTOR FI 3,5%23-130128	13/01/2023	13/01/2028	EUR	900	3,50	907 163,26	0,45
XS2589260723 ENEL FIN INTL 4%23-200231	20/02/2023	20/02/2031	EUR	1 000	4,00	997 287,53	0,50

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2589790109 SIEMENS FIN NV 3,375%23-240831	24/02/2023	24/08/2031	EUR	10	3,38	976 278,52	0,49
XS2596537972 KON AH DEL 3,5%23-040428	04/04/2023	04/04/2028	EUR	1 000	3,50	1 001 994,37	0,50
XS2597110027 STELLANTIS 4,375%23-140330	14/03/2023	14/03/2030	EUR	1 500	4,38	1 517 393,57	0,72
XS2604699327 VW INTL FINANCE 4,25%23-290329	23/03/2023	29/03/2029	EUR	10	4,25	997 810,60	0,50
XS2613658710 ABN AMRO 4,375%23-201028	13/04/2023	20/10/2028	EUR	10	4,38	1 013 417,26	0,51
XS2616008970 SIKA CAPITAL 3,75%23-030530	03/05/2023	03/05/2030	EUR	700	3,75	696 308,36	0,35
XS2616652637 NN GROUP TV23-031143	03/05/2023	03/11/2043	EUR	500		498 915,34	0,25
XS2638080452 KONINKLIJKE KPN NV 3,875%23-31	03/07/2023	03/07/2031	EUR	7	3,88	684 502,31	0,34
TOTAL NORVEGE						1 841 833,70	0,92
XS2306517876 DNB BK ASA TV21-230229	23/02/2021	23/02/2029	EUR	1 000		837 510,55	0,42
XS2579319513 SPBK 1 SR-BANK 3,75%23-231127	23/01/2023	23/11/2027	EUR	1 000	3,75	1 004 323,15	0,50
TOTAL SUEDE						7 280 029,98	3,63
XS0826189028 TELIA COMPANY 3%12-070927	07/09/2012	07/09/2027	EUR	700	3,00	680 148,80	0,34
XS2182067350 SCANIA CV AB 2,25%20-030625	03/06/2020	03/06/2025	EUR	1 000	2,25	973 900,00	0,49
XS2240978085 VOLVO CAR 2,5% 20-071027	07/10/2020	07/10/2027	EUR	800	2,50	739 844,82	0,37
XS2441574089 TELEFON ERICSSON 1,125%22-0227	08/02/2022	08/02/2027	EUR	1 000	1,12	894 024,79	0,45
XS2447983813 SHB 1,375%22-230229	23/02/2022	23/02/2029	EUR	1 000	1,38	874 763,01	0,44
XS2532247892 SKF 3,125%22-140928	14/09/2022	14/09/2028	EUR	700	3,12	670 433,59	0,33
XS2553798443 SEB 4%22-091126	09/11/2022	09/11/2026	EUR	1 000	4,00	1 029 345,21	0,50
XS2555192710 SWEDBANK3,75 %1125	14/11/2022	14/11/2025	EUR	700	3,75	717 405,45	0,36

Désignation des valeurs	urs Emission Echéance De		Devise Qté Nbre ou nominal				% Actif Net
XS2626343375 VOLVO TREASURY 3,625%23-250527	25/05/2023	25/05/2027	EUR	700	3,62	700 164,31	0,35
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						24 127 305,86	12,02
XS1001749289 MICROSOFT 3,125%13-061228	06/12/2013	06/12/2028	EUR	500	3,12	504 110,27	0,25
XS1197270819 MONDELEZ INTL 1,625%15-080327	06/03/2015	08/03/2027	EUR	1 000	1,62	939 979,37	0,47
XS1197833137 COCA-COLA 1,625%15-090335	09/03/2015	09/03/2035	EUR	1 000	1,62	793 364,97	0,40
XS1412266907 JOHNSON & JOHNSON 1,65%16-0535	20/05/2016	20/05/2035	EUR	700	1,65	572 390,80	0,29
XS1458408561 GLDM SACH 1,625%26	27/07/2016	27/07/2026	EUR	1 500	1,62	1 413 883,69	0,71
XS1533922263 AVERY DENNISON 1,25%17-030325	03/03/2017	03/03/2025	EUR	1 000	1,25	965 708,74	0,48
XS1619312686 APPLE 1,375%17-240529	24/05/2017	24/05/2029	EUR	1 000	1,38	899 289,02	0,45
XS1708335978 VERIZON COMM 2,875%17-0138	27/10/2017	15/01/2038	EUR	700	2,88	586 381,75	0,29
XS1907120528 AT&T 1,8%18-050926	03/12/2018	05/09/2026	EUR	1 200	1,80	1 126 039,47	0,56
XS1960248919 JPMORGAN CHASE TV19-110327	11/03/2019	11/03/2027	EUR	1 000		931 134,97	0,46
XS1980064833 CITIGROUP 1,25%19-100429	10/04/2019	10/04/2029	EUR	1 400	1,25	1 200 585,30	0,60
XS2051362312 AT&T 1,8%19-140939	11/09/2019	14/09/2039	EUR	700	1,80	462 640,10	0,23
XS2055646918 ABBVIE 0,75%19-181127	26/09/2019	18/11/2027	EUR	500	0,75	446 522,40	0,22
XS2075811948 JPMORGAN CHASE TV19-041132	04/11/2019	04/11/2032	EUR	1 200		942 302,50	0,47
XS2075938006 ELI LILLY & CO 1,7%19-011149	07/11/2019	01/11/2049	EUR	500	1,70	321 924,66	0,16
XS2093880735 BERRY GLOBAL 1%20-150125	02/01/2020	15/01/2025	EUR	700	1,00	671 106,74	0,33
XS2168625544 PEPSICO 0,5%20-060528	06/05/2020	06/05/2028	EUR	1 000	0,50	870 329,18	0,43
XS2248451978 BANK OF AMERICA TV20-261031	26/10/2020	26/10/2031	EUR	1 200		924 861,47	0,46

ésignation des valeurs		Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2304340693 EQUINIX 1%21-150333	10/03/2021	15/03/2033	EUR	1 000	1,00	744 189,13	0,37
XS2439004685 PROLOGIS 1,5%22-080234	08/02/2022	08/02/2034	EUR	500	1,50	370 259,86	0,18
XS2548081053 MORGAN STANLEY 5,148%22 250134	25/10/2022	25/01/2034	EUR	1 000		1 060 581,32	0,53
XS2550881143 VERIZON COMM 4,25%22-311030	31/10/2022	31/10/2030	EUR	1 000	4,25	1 035 969,73	0,52
XS2557526345 THERMO FISHER SCIEN 3,65%21134	21/11/2022	21/11/2034	EUR	1 000	3,65	983 620,00	0,49
XS2583742239 IBM 3,625%23-060231	06/02/2023	06/02/2031	EUR	1 200	3,62	1 190 347,56	0,59
XS2605914105 GENERAL MILLS 3,907%23-130429	13/04/2023	13/04/2029	EUR	700	3,91	703 435,26	0,35
XS2621007660 BOOKING HOLDINGS INC 4,125%120533	12/05/2023	12/05/2033	EUR	700	4,12	698 151,66	0,35
XS2623496085 FORD MOTOR CRED 6,125%23-0528	15/05/2023	15/05/2028	EUR	1 000	6,12	1 053 586,31	0,53
XS2625985945 GENERAL MOTORS FIN.4,5%1127 EMTN	22/05/2023	22/11/2027	EUR	1 000	4,50	1 008 000,55	0,50
XS2688529135 COTY 5,75%23-150928	19/09/2023	15/09/2028	EUR	700	5,75	706 609,08	0,35
TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé						1 373 194,95	0,68
TOTAL PAYS-BAS						402 406,48	0,20
XS2386877133 ESSITY CAPITAL 0,25%21-150929	15/09/2021	15/09/2029	EUR	500	0,25	402 406,48	0,20
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						970 788,47	0,48
XS2462324232 BANK OF AMERICA TV22-271026	27/04/2022	27/10/2026	EUR	1 000	1,95	970 788,47	0,48
TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé						699 917,79	0,35
TOTAL ROYAUME UNI						699 917,79	0,35
XS0863523030 MARKS & SPENCER IDX RTG12-0625	12/12/2012	12/06/2025	GBP	600	6,00	699 917,79	0,35
TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)						19 891 027,62	9,91

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL SUISSE	,	1				920 348,09	0,46
CH1170565753 BC ZURICH 2,02%22 130428	13/04/2022	13/04/2028	EUR	1 000		920 348,09	0,46
TOTAL ALLEMAGNE						1 883 978,29	0,94
DE000A30VTT8 ALLIANZ TV22-070938	07/09/2022	07/09/2038	EUR	10		972 325,63	0,49
XS1152343668 MERCK TV14-121274	12/12/2014	12/12/2074	EUR	900		911 652,66	0,45
TOTAL ESPAGNE						910 747,95	0,45
XS1767931121 BANCO SANTANDER 2,125%18-0228	08/02/2018	08/02/2028	EUR	10	2,12	910 747,95	0,45
TOTAL FRANCE						9 647 188,42	4,81
FR0012329845 BNP PAR.CARDIF TV14-PERPETUEL	25/11/2014	31/12/2050	EUR	10		999 455,32	0,50
FR0013067196 SCOR SE TV15-080646	07/12/2015	08/06/2046	EUR	7		669 263,11	0,33
FR0013336534 CNP ASSURANCES 4,75%18-PERP.	27/06/2018	31/12/2050	EUR	8		742 350,86	0,37
FR00140007K5 VEOLIA ENVIRON. 2,25%20-PERP.	20/10/2020	31/12/2050	EUR	7		643 443,44	0,32
FR0014005EJ6 DANONE TV21-PERP.	16/09/2021	31/12/2050	EUR	10		881 772,60	0,44
FR001400DLD4 BANQUE POSTALE TV22-050334	05/12/2022	05/03/2034	EUR	10		999 147,92	0,50
FR001400FB22 BPCE TV23-250135 EMTN	25/01/2023	25/01/2035	EUR	10		995 853,15	0,50
FR001400IU83 URW TV23-PERP.	03/07/2023	31/12/2050	EUR	8		720 864,00	0,36
XS1069439740 AXA TV14-PERP EMTN SUB	20/05/2014	31/12/2050	EUR	1 000		1 010 169,18	0,50
XS1115498260 ORANGE 5%14-PERPETUEL EMTN	01/10/2014	31/12/2050	EUR	1 000		997 923,22	0,50
XS1190632999 BNP PARIBAS 2,375%15-170225	17/02/2015	17/02/2025	EUR	1 000	2,38	986 945,62	0,49
TOTAL ROYAUME UNI						1 855 968,83	0,92

Désignation des valeurs		Echéance	Devise	Qté Nbre	Taux	Valeur	
				ou nominal		boursière	Net
XS1428953407 HSBC HLDGS 3,125%16-070628	07/06/2016	07/06/2028	EUR	1 000	3,12	939 405,14	0,46
XS2225157424 VODAFONE GROUP TV20-270880	27/08/2020	27/08/2080	EUR	1 000		916 563,69	0,46
TOTAL ITALIE						1 055 593,56	0,53
XS1311440082 ASSIC.GENERALI TV15-271047	27/10/2015	27/10/2047	EUR	1 000		1 055 593,56	0,53
TOTAL PAYS-BAS						3 617 202,48	1,80
XS1799939027 VW INTL FINANCE TV18-PERP.	27/06/2018	31/12/2050	EUR	7		634 027,72	0,32
XS1890845875 IBERDROLA INTL TV19-PERP.	12/02/2019	31/12/2050	EUR	10		996 546,58	0,50
XS1933828433 TELEFONICA EUROPE TV19-PERP.	14/03/2019	31/12/2050	EUR	10		1 005 795,71	0,49
XS2524143554 COOP RABOBANK TV22-301132	30/08/2022	30/11/2032	EUR	10		980 832,47	0,49
TOTAL Oblig & valeurs ass. non négo. sur un marché régl. ou assimilé						681 446,14	0,34
TOTAL Oblig & valeurs ass. non négo. sur un marché régl. ou assimilé						681 446,14	0,34
TOTAL FRANCE						681 446,14	0,34
FR001400KHX5 KERING 3,875%23-050935	05/09/2023	05/09/2035	EUR	7	3,88	681 446,14	0,34

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part A1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%							
	NET UNITAIRE	DEVISE					
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR					

^(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%						
	NET UNITAIRE	DEVISE				
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR				

^(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C3 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%							
	NET UNITAIRE	DEVISE					
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR					

^(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part D1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%						
	NET UNITAIRE	DEVISE				
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR				

^(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part I1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%						
	NET UNITAIRE	DEVISE				
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR				

^(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM OBLI CORPO ISR Identifiant d'entité juridique: 969500VGYT149E1IAW91

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/ 852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Objectif d'investissement durable

Ce pı	Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?									
••	c	Dui	• •	×	lon					
	invest ayant	disé des issements durables un objectif onnemental:% dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au	×	enviro qu'il n durab	nouvait des caractéristiques onnementales et sociales (E/S) et, bien 'ait pas eu d'objectif l'investissement le, il présentait une proportion ale de 30% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental					
		titre de la taxinomie de l'UE dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE		×	au titre de la taxinomie de l'UE ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE					
		Il a réalisé des investisseme durables ayant un objectif social:%	ents	*	Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables					



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence.

Le score ESG du produit financier en fin d'exercice était de 6,64/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 6,29/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

- le score ESG.

Pour les fonds ayant un objectif d'investissement durable: ajouter la proportion d'investissement durable comme indicateur de durabilité

Le score ESG du produit financier est de 6,64/10,

Le score ESG est supérieur au score ESG de l'univers, en raison d'une surexposition aux émetteurs « très engagés » (36,4% pour le fonds contre 28,2% pour l'univers) et « engagés » (55% pour le fonds contre 39,5% pour l'univers)

... et par rapport aux périodes précédentes?

Surexposition du fonds aux émetteurs « très engagés » et « engagés »

Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et commet l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable: Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management .Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

Pour les fonds sans objectif d'investissement durable: N/A

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Pour les fonds sans objectif d'investissement durable: N/A

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux auestions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes

de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituent la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de reference, à savoir: 01/10/2022—30/09/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
BNP PARIBAS	Banques	1,7	FRANCE
BFCM	Banques	1,6	FRANCE
VOLKSWAGEN	Automobile	1,6	ALLEMAGNE
ING GROEP	Banques	1,5	PAYS-BAS
ВРСЕ	Banques	1,5	FRANCE
BANCO SANTANDER	Banques	1,4	ESPAGNE
SOCIETE GENERALE	Banques	1,3	FRANCE
ORANGE	Communications	1,3	FRANCE
CREDIT AGRICOLE SA	Banques	1,3	FRANCE
UBS GROUP	Banques	1,2	SUISSE



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable: Le produit financier s'engage sur un minimum de 30% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

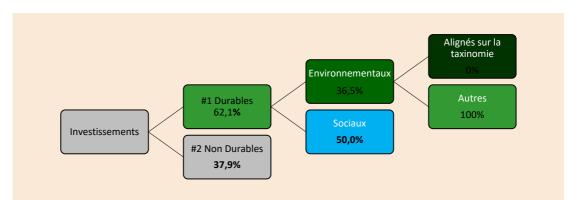
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 30%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés sur une large variété de secteurs économiques, avec une prédominance des deux secteurs suivants :

- Finance
- Consommation non-cyclique

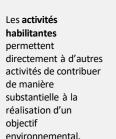


Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

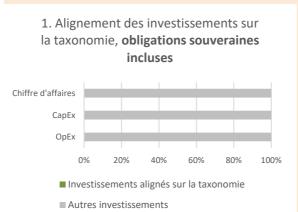
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UF





*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

N/A



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 50,0%.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA Si le produit financier a un indice de référence: NA

En quoi l'indice désigné différait-t-il d'un indice de marché large pertinent?

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: $\ensuremath{\mathsf{NA}}$

Si le produit financier a un indice de référence: NA

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: NA avec comparaison les indicateurs de durabilité (dont pourcentage Investissement Durable si possible) entre portefeuille et indice de référence

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA Si le produit financier a un indice de référence: NA

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: NA

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement

durable.



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 29 septembre 2023



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 29 septembre 2023

CM AM OBLI CORPO ISR

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT 4, rue Gaillon 75002 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CM AM OBLI CORPO ISR relatifs à l'exercice clos le 29 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/09/2022 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.



Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

2023.12.15 19:02:29 +0100

Document authentifié par signature électronique Le commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers Audit Frédéric SELLAM